



FORMATION, ÉDUCATION ET RECHERCHE – DÉCEMBRE 2023

ORIENTATION, UN CHEMIN DE VIE POUR L'AVENIR — ÉTAT DES LIEUX ET PRÉCONISATIONS —



Crédits : CESER Réunion

« L'orientation, c'est le levier stratégique pour mobiliser l'énergie de la jeunesse et répondre aux enjeux de la formation tout au long de la vie. La moitié des métiers du futur n'existent pas encore et il faut donc créer une dynamique d'acteurs publics et privés, qui prépare à ces changements.

Depuis plusieurs années, La Réunion a construit quarante-huit lycées. C'est certes un bel indicateur de mobilisation de moyens mais après les infrastructures éducatives, il faut aussi aujourd'hui investir l'homme et la femme réunionnaise de demain.

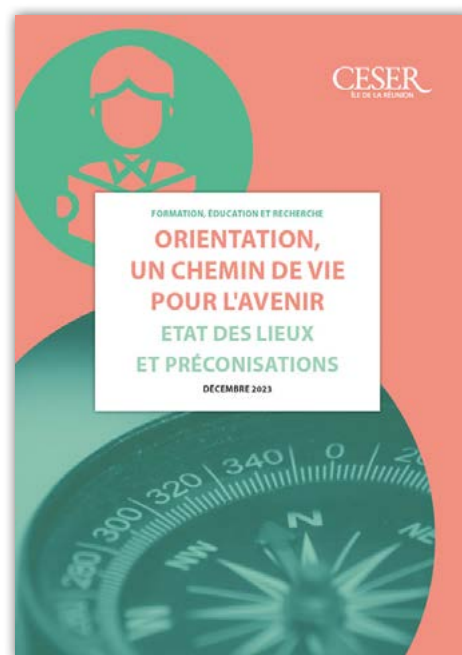
Maryvone QUENTEL

Présidente de la commission
« formation, éducation
et recherche »

Le CESER, dans ses missions de représentation de la société civile organisée, s'est autosaisi de la question de l'orientation afin d'éclairer l'action du Conseil régional et des pouvoirs publics autour de cette question majeure.

Avec près d'un actif sur trois au chômage, l'île de La Réunion a l'un des taux de chômage les plus élevés de France, et ce malgré une baisse continue depuis 2019. Dans le même temps, certaines entreprises peinent à recruter, notamment dans la restauration, la vente ou l'hôtellerie. Comment mettre en correspondance les aspirations individuelles à réussir sa carrière professionnelle et les besoins des employeurs au regard des mutations socio-économiques et sociétales ?

Au croisement de ces questions, se trouve l'orientation des personnes. Souvent réduite à l'orientation scolaire des plus jeunes, la question de l'orientation est bien plus large. Si 240 000 jeunes suivent une



formation initiale, il y a 163 000 demandeurs d'emploi, presque autant que de salariés (165 400). Elle englobe l'ensemble des décisions que prennent les travailleurs et les travailleuses tout au long de leur vie : formation initiale, formation continue ou réorientation.

La loi du 5 septembre 2018 dite « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » confie aux Régions des compétences en matière d'information sur les métiers et sur l'orientation. La commission « formation, éducation et recherche », à travers cette autosaisine, a dressé un état des politiques d'orientation notamment l'accompagnement des individus dans leurs vies scolaire et professionnelle : formations, transitions et reconversions. Cet état permet de préconiser des mesures afin d'améliorer quantitativement et qualitativement les moyens offerts au grand public pour qu'il maîtrise pleinement son orientation.

Dans un premier temps, le CESER a fait le choix de définir une culture commune de l'orientation : une étape primordiale afin de pouvoir s'approprier la problématique, partager la même compréhension des enjeux et utiliser une terminologie commune. Le

processus d'orientation est complexe et en constante évolution, au regard des réformes nationales (loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie ; loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ; loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

Partant du constat que l'accès aux droits et à l'autonomie est source de difficultés à La Réunion, le rapport s'organise à l'image d'un triptyque. Il s'agit d'abord de dresser un état des lieux de la situation réunionnaise, sa démographie, ses indicateurs économiques, son système de formation et son système d'orientation. La question des jeunes, qualifiés de NEET (*not in education, employment or training*, traduit de l'anglais par « personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation ») est ainsi abordée.

Dans un second temps, le CESER s'est posé la question de la nature de l'orientation pour promouvoir une formation à l'orientation. Cette partie analyse l'orientation d'un point de vue individuel et se penche sur les freins et les leviers qui existent.

SYNTHÈSE DES SEPT PRÉCONISATIONS



PRÉCONISATION N°1 Doter le CREFOP d'une véritable capacité de gouvernance en lui adossant des fonctions support.

PRÉCONISATION N°2 Rendre opérationnel le schéma public régional de l'orientation et le doter de moyens.

PRÉCONISATION N°3 Adapter les méthodes et outils d'accompagnement en orientation aux personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme.

PRÉCONISATION N°4 Rééquilibrer territorialement l'offre de formation et rationaliser l'offre de stages.

PRÉCONISATION N°5 Améliorer le parcours Avenir dans le système scolaire et Parcoursup pour l'accès à la formation post-baccalauréat.

PRÉCONISATION N°6 Conditionner la mobilité professionnelle à un véritable projet professionnel construit et choisi.

PRÉCONISATION N°7 Lancer un appel à manifestation d'intérêt sur la thématique de la recherche-action en orientation.

